

Note Méthodologique : Reporting carbone

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Langage de pilotage partagé (DG, HSE, Finances) pour décisions d'investissement et gestion des risques.
- Règles de mesure, consolidation et publication rendant comparables des données hétérogènes.
- Intègre périmètres 1, 2, 3, matérialité sectorielle et contraintes de données.
- Relie prévention, risques opérationnels et performance environnementale (procédés, équipements, comportements).
- Inscrit dans un cycle de progrès: diagnostic → plans d'action → capitalisation des retours d'expérience.

Point clé : Mise à jour annuelle des référentiels et du registre des hypothèses; contrôle interne niveau 1 et 2 avant publication; focalisation 20/80 des postes d'émissions.

Objectifs de la mission

- Éclairer l'action, sécuriser la conformité et structurer le dialogue parties prenantes.
 - Fixer des objectifs chiffrés de réduction à 2030 et 2050, avec jalons annuels.
 - Prioriser les 20 % d'activités qui concentrent 80 % des émissions.
 - Documenter toutes les hypothèses dans un registre unique, révisé au moins tous les 12 mois.
 - Aligner le reporting avec la CSRD (exercices 2024/2025).
 - Mettre en place un contrôle interne de niveau 1 (opération) et 2 (central) avant publication.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètres 1–2–3 couverts; cartographie des postes (combustion, mobile, frigorigènes, électricité, achats amont, transport aval, usage, fin de vie).
 - Charte de gouvernance (rôles, jalons, livrables) et architecture documentaire.
 - Plan de collecte, gabarits et protocole de contrôle interne.
 - Référentiel de facteurs d'émission avec versions datées et gestion des incertitudes.
 - Matrice « source de donnée → facteur → calcul → preuve » et registre des hypothèses mis à jour annuellement.
 - Rapport synthétique, tableau de bord, feuille de route déclinée par métiers (incluant intensités carbone).
 - Piste d'audit prête pour assurance limitée (si requise).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et gouvernance

- Définir périmètre organisationnel, responsabilités, calendrier; cartographier les entités.
- Inventorier les sources de données; arbitrer granularité vs charge.
- Installer un comité de pilotage; livrables: charte de gouvernance, plan de collecte, protocole de contrôle interne.

Étape 2 – Cartographie des émissions et périmètre

- Atelier de matérialité; grille de postes et frontières; identification des proxys.
- Hiérarchiser les sources selon poids et accès aux données.
- Livrables: carte des postes critiques et périmètre retenu.

Étape 3 – Collecte des données

- Extraction ERP/compteurs; relevés de stocks; demandes fournisseurs; archivage des justificatifs.
- Contrôles de cohérence (écarts, tendances, unités) et réconciliations.
- Livrables: base de données tracée; notes méthodologiques d’estimation.

Étape 4 – Facteurs d’émission et calculs

- Sélectionner les sources (publiques, fournisseurs, mesures); privilégier les facteurs spécifiques.
- Versionner et dater; réaliser tests de sensibilité et calculs d’incertitude.
- Livrables: référentiel FE validé; fichiers de calcul documentés.

Étape 5 – Revue, assurance et contrôle interne

- Revue critique par postes; tests d’audit; rapprochements énergie/production.
- Traitement des anomalies; seuils de matérialité; préparation à assurance limitée.
- Livrables: dossier de contrôle L1/L2; piste d’audit consolidée.

Étape 6 – Restitution, plan d’action et amélioration

- Rapport synthétique et tableau de bord; scénarios de réduction; feuille de route par métier.
- Indicateurs d’intensité et de suivi; cohérence inter-sites et interannuelle.
- Livrables: décisions priorisées; cycle d’amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Fréquence / horizon	Usage principal	Jalons & validations
Annuel	Comparabilité, auditabilité, jalons officiels	Mise à jour référentiels et registre ≥ tous les 12 mois; contrôle interne L1/L2
Trimestriel	Pilotage rapproché; détection d’écarts multi-sites	Revue comité de pilotage; tests de cohérence récurrents
Quasi mensuel	Réactivité sur postes critiques (énergie, procédés)	Documentation explicite des estimations/proxys

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Constituer le comité de pilotage; valider règles, périmètre et jalons.
- Fournir accès aux données (ERP, compteurs, contrats, fournisseurs) et preuves.
- Assurer les contrôles de niveau 1 (opération) et niveau 2 (central) avant publication.
- Maintenir le registre des hypothèses et la piste d'audit (versions datées).

Consultant

- Structurer la charte de gouvernance; cadrer périmètre et matérialité.
- Définir la grille de postes; concevoir gabarits de collecte et contrôles.
- Sélectionner/mettre à jour les facteurs d'émission; documenter calculs et incertitudes.
- Conduire la revue critique; préparer à l'assurance limitée; produire rapport, tableau de bord et feuille de route.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des entités et frontières organisationnelles.
- Accès ERP, compteurs énergie, relevés de stocks et contrats.
- Données fournisseurs (transport, matières, énergie) et preuves associées.
- Référentiels et facteurs d'émission choisis, versionnés et datés.
- Registre des hypothèses (création/mise à jour annuelle).
- Données de production/achats pour rapprochements et contrôles.
- Critères de matérialité et comité de pilotage désigné.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de pilotage dédié: arbitrage des règles, suivi des risques de données, validations.
- Contrôles internes L1 (opération) et L2 (central) systématiques avant publication.
- Mise à jour annuelle des référentiels et du registre des hypothèses; versions datées.
- Piste d'audit disponible; documentation explicite des estimations et proxys.
- Seuils de matérialité; tests de cohérence (tendances, ratios) et rapprochements énergie/production.
- Alignement ISO 14064-1/Protocole GES et exigences CSRD; comparabilité interannuelle.
- Tableau de bord limité à 8–12 indicateurs stables; suivi des écarts par plans d'action.
- Préparation à une assurance limitée; possible revue indépendante en amont.

